



Saint-Izaire, bâti sur  
la pierre !

## Le Mot de l'équipe municipale

### RELANCER LES « FETES AU CHATEAU »

A l'issue de la période COVID, un certain nombre d'habitudes et de traditions ont été bousculées et ont connu quelques évolutions liées aux changements de modes de vie. Le temps passant, les contraintes sanitaires s'allégeant, il est temps de renouer avec les temps forts qui ont marqué la vie de notre commune et qui, pour certains, n'ont pas cessé.

Parmi ces temps forts, les fêtes médiévales occupent une place particulière, faisant le lien entre la valorisation du patrimoine et l'animation festive tout en contribuant à l'attractivité de notre commune. En dix ans d'existence, elles ont été l'occasion de multiples animations et réalisations de qualité. Il est temps de relancer ces fêtes médiévales tout en les faisant évoluer.

Pour se laisser davantage de liberté, les fêtes médiévales deviennent les « fêtes au château » permettant d'explorer une plus grande partie de notre histoire et de diversifier les animations. Elles seront organisées par l'association « Vie et Château » qui assurera le support organisationnel de la soirée, avec le soutien de la commune et grâce aux habitants qui souhaitent s'investir dans cette animation.

SAMEDI 29 JUIN nous vous donnons rendez-vous au château. A PARTIR DE 17HEURES pour faire la fête : animations thématiques, diner (si possible costumé), bal traditionnel avec le « Big band trad » de Rodez et un cortège aux flambeaux pour le retour au parking. Merci à chacune et chacun de diffuser l'information pour que le 29 Juin, ces fêtes redeviennent un rendez-vous rituel de la commune et des environs.

Le programme définitif de la soirée sera arrêté avec tous les volontaires présents lors de notre prochaine réunion LE MERCREDI 03 AVRIL A 18 HEURES A LA SALLE DES FETES. Ce sera l'occasion de compter nos forces et de mesurer nos capacités d'action.

Nous vous attendons nombreux !

## Infos Mairie

### Ouverture mairie :

Du lundi au jeudi de 14 à 17 heures

Vendredi de 9h à 12h

Tél : 05.65.99.40.31

[www.saint-izaire.fr](http://www.saint-izaire.fr)

[mairie.st-izaire@wanadoo.fr](mailto:mairie.st-izaire@wanadoo.fr)

CONGES : du 8 au 12 mai ; 28 au 31 mai ;  
et du 24 juin au 1 juillet

### ETAT-CIVIL :

Décès de Mme :

ROCROY Christiane

SERANO Etoile

DIDICK Nelly

Sincères condoléances à leur  
famille.

### Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser à la mairie au cours  
du trimestre qui suit leur 16 ème anniversaire.

### Inscription sur les listes électorales

Suite à la mise en place du Répertoire  
Electoral Unique (REU), via le site  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) la personne pourra  
s'inscrire ou contacter la commune pour  
s'inscrire sur la liste électorale.  
Inscription Internet ou formulaire papier.

**9 juin élections européennes**

### TRAVAUX

Tous types de travaux  
sur les bâtiments ou  
maisons (toiture,  
fenêtre...) ou dans  
les différents  
cimetières, doivent  
faire l'objet d' une  
déclaration auprès de  
la mairie

La commune dispose de 3 défibrillateurs :

Saint-Izaire à côté de l'Auberge de La Valette,  
Faveyrolles sous le préau de l'ancienne école,  
Salelles sous le porche de l'église

## **DIVAGATION DES CHIENS :**

Sur nos bulletins précédents, nous rappelions que les chiens doivent être tenus en laisse et aujourd'hui ce n'est pas toujours le cas ! Les chiens errants dans le village, font leurs besoins un peu partout. Nous avons mis à la disposition des bornes d'hygiène canine dans différents endroits du village mais cela ne sert pas à grand-chose à ce jour.



**IL serait pour le moins souhaitable que les propriétaires de chien les utilisent par respect envers les autres usagers et la propreté des rues.**



## **NUNEROS D'URGENCE :**

Pompiers : le 112 ou le 18

SAMU : le 15

Gendarmerie : le 17 avec un téléphone fixe ou portable et quelque soit l'endroit où vous vous trouvez.

Centre antipoison de Toulouse : 05.61.77.74.47

## **SITE INTERNET :**

Nous vous rappelons que la commune a un site Internet sur lequel vous pouvez trouver des informations et suivre les activités.

Ce site vit aussi grâce à vous, si vous avez des communications à faire, envoyez-les à la mairie. <https://www.saint-izaire.fr>

## **PROTEGER ET PRENDRE SOIN DE NOTRE ASSAINISSEMENT COLLECTIF !**

Pour contribuer au bon fonctionnement de notre assainissement collectif **MERCI** de ne rien jeter d'autre dans les sanitaires que le papier hygiénique (**pas d'emballages, pas de serviettes hygiéniques, de morceaux de couches, de cotons tiges...**) pour éviter que les tuyaux et les filtres se bouchent et que les pompes fonctionnent à vide...

## « Maison de Services Au Public » - « Point info séniors »

### ACGSA - Point info Seniors

Maison des Services au Public  
21 avenue du Pont-Vieux  
12400 VABRES L'ABBAYE  
**05 65 99 03 56 / 06 11 93 15 86**

Horaires d'ouverture au public :

Lundi et mardi : 8h30 à 12h30

Mercredi et Jeudi : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h

Vendredi : 8h30 à 12h30

mail : [mds.vabres@orange.fr](mailto:mds.vabres@orange.fr)

mail : [pointinfoseniors.acgsa@gmail.com](mailto:pointinfoseniors.acgsa@gmail.com)

Site internet : <http://pointinfoseniors-awixsite.com/acgsa>

<https://www.maisondeservicesaupublic.fr>



### Horaires déchetterie de Saint-Affrique :

#### Été :

Du lundi au vendredi de 13h30 à  
18 heures 30

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

#### Hiver :

Du lundi au vendredi de 13h30 à  
18 heures

Samedi de 9h à 12 h et de 14h à  
18heures

**22 mai et 24 juillet  
de 16 h à 19h  
à la salle des fêtes**



### Dépôt des déchets verts à l'ancienne gare (ancien dépôt DDE)

Nous avons mis à disposition au  
centre technique dit « Gare de  
Riols » un emplacement pour les  
déchets verts uniquement.

On ne doit pas mélanger la terre  
avec autre chose ou déchets verts,  
il faut trier avant d'apporter vos  
déchets sinon le dépôt sera fermé.

## ADMR - Aide à Domicile en Milieu Rural

ADMR des Sept Vallons  
5 Place de la Mairie  
12550 Coupiac

Téléphone : 05.65.99.42.90

Service et soin aux séniors, accompagnement du handicap, enfance et parentalité, entretien de la maison, aide aux aidants...

### **L'OBLIGATION DE DEBROUSSAILLEMENT :**

**mieux vaut prévenir que tout perdre !**

Depuis 1985, le débroussaillage est une obligation légale qui s'impose à tous. La commune de Saint Izair, présentant un aléa feu de forêt « fort à très fort » sur certains de ses espaces, une obligation légale de débroussaillage est en vigueur au sein des espaces naturels combustibles (bois, forêts, landes). Vous avez l'obligation de débroussailler votre terrain s'il est situé à moins de 200 mètres d'un bois ou d'une forêt. Cette opération doit être réalisée autour de votre habitation sur un rayon de 50 mètres . Dans un souci de préservation de la biodiversité, il est rappelé que la période idéale de débroussaillage est la période hivernale et que la taille des haies est interdite entre le 15 mars et le 15 août

A défaut de débroussaillage efficient, il appartiendra au maire de la commune, responsable de la bonne application de la législation et de la sécurité publique de contrôler et, au besoin, de mettre en demeure les propriétaires à procéder à ce débroussaillage.

Jeanne et sa famille remercient la mairie et tous les habitants de Saint-Izair pour leur solidarité à leur égard. Nous sommes très touchés face à ce soutien et cette générosité.  
Merci à vous tous !

## TRANSPORT A LA DEMANDE changement à compter du 2 janvier 2024

**A partir du 2 janvier 2024** Habitants de Saint-Izaire, Calmels-et-le-Viala, Vabres-l'Abbaye et Saint-Affrique

### Le TAD vous transporte à Saint-Affrique et Vabres l'Abbaye depuis chez vous

#### Mercredi

|                                     |                           |
|-------------------------------------|---------------------------|
| RDV devant chez vous pour arriver à | RDV aux points d'arrêts à |
| <b>14h</b>                          | <b>16h30</b>              |
| Aller                               | Retour                    |

#### Samedi

|                                     |                           |
|-------------------------------------|---------------------------|
| RDV devant chez vous pour arriver à | RDV aux points d'arrêts à |
| <b>9h15</b>                         | <b>11h45</b>              |
| Aller                               | Retour                    |

#### 6 points d'arrêts

**à Saint-Affrique :**

- La Maison médicale/le Quai
- La Poste
- La gare routière
- L'hôpital Emile Borel

**à Vabres-l'Abbaye :**

- L'espace France Services
- La Zone du Bourguet

**Pour 2€ le trajet**  
Soit 4€ l'aller-retour

**TAD**  
Transport A la Demande

**c'est simple**

- Réserver au **0 805 608 100** (numéro vert) du lundi au vendredi entre 8h et 16h au plus tôt 10 jours avant le déplacement au plus tard l'avant-veille à 16h
- Trajets assurés par les Transports Verdier





## LES LOISIRS A SAINT- IZAIRE

Et toujours de multiples possibilités de se divertir et de se dépenser...

- **GYMNASTIQUE VOLONTAIRE** : tous les mardis de 15H à 16H à la salle des fêtes
- **JEUX ET LOISIRS CREATIFS** (travaux d'aiguilles) : à l'auberge tous les lundis à partir de 15H30 (ouvert à tous sans obligation de consommation)
- **JEUX DE SOCIETE** : tous les jeudis à partir de 14H à la salle des fêtes
- **PING PONG** : Tous les mardis à partir de 18H à la salle des fêtes
- **RELAIS BIBLIOTHEQUE** : tous les mardis de 16H à 17H30, ainsi que les mercredis de 15H à 18H (contes et jeux pour enfants) et les samedis de 14H à 17H30.



## DES DETTES QUI S'ACCUMULENT ...

Le trésor Public qui gère le budget de la commune, nous a adressé récemment une série de factures impayées par quelques habitants (cantine, consommation d'eau ou d'électricité, loyers...). Les petits ruisseaux formant les grandes rivières, l'ensemble de la somme avoisine toutefois les 5000 euros. Nous allons donc devoir engager des démarches auprès des particuliers concernés pour recouvrer ces sommes dues qui pénalisent le budget de la commune et donc ses habitants. Si vous êtes possiblement dans ce cas, n'hésitez pas à contacter la mairie rapidement afin d'éviter toute démarche inutile.

## TRIONS NOS BIODECHETS

A partir de fin avril une collecte des biodéchets sera organisée sur le Saint-Affricain pour compléter l'usage des composteurs. Le sac orange permet d'élargir la valorisation aux biodéchets non admis dans le composteur, comme les restes de repas, os, viande, poisson... Pour les foyers ne pouvant composter, tous les biodéchets pourront être mis dans le sac orange. Une fois le sac rempli, il suffit de bien le fermer et de le déposer dans le conteneur à ordures ménagères comme votre sac noir. Les sacs orange contenant les biodéchets seront ensuite triés avant d'être valorisés en compost.

Afin de participer à ce nouveau geste de tri, vous êtes invités à venir récupérer gratuitement votre « bioseau » et vos sacs orange en Mairie de Saint-Izaire le mercredi 24 avril de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30. Un agent du Sydom et un agent de la communauté de commune seront présents et pourront répondre à vos questions sur la gestion des biodéchets, le tri, le compostage.... En cas d'impossibilité à cette date, vous pourrez ensuite solliciter les sacs orange auprès de votre mairie à ses horaires habituels d'ouverture.

## REOUVERTURE DU POINT POSTE DE LA COMMUNE LE 04 AVRIL

Déjà prévue depuis longtemps, la réouverture du point poste devrait être effective dès le 04 Avril 2024. Il est essentiel, dans un village comme le nôtre de pouvoir disposer d'un point poste permettant de réaliser toutes les opérations postales élémentaires, ainsi que celles de la banque postale. A nous de l'utiliser régulièrement pour montrer son utilité, si nous voulons le conserver

## INFOS MUNICIPALES

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2024

Pour mémoire, les comptes rendus détaillés des conseils municipaux sont disponibles à la mairie et accessibles sur le site de la commune <https://www.saint-izaire.fr>

Ce premier conseil municipal de l'année 2024 a abordé de multiples questions. La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) a été sollicitée pour la réalisation d'une étude de diagnostic global sur le château (datation, analyse des murs, architecture, peintures...). A l'issue de cette prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage, une planification et un financement des travaux seront à envisager.

Le conseil a ensuite déposé des demandes de subventions pour la reprise et la consolidation du toit de l'église fortement détérioré, pour la rénovation des boiseries de l'auberge ainsi que pour le remplacement de l'éclairage public par une source lumineuse plus économe.

Un tour de table a permis d'évoquer les projets qui mériteraient d'être financés dans le cadre du budget 2024 en fonction de nos ressources et des subventions demandées. Le conseil s'est poursuivi par un débat sur les « zones d'accélération de la production des énergies renouvelables » (photovoltaïque et éolien) engagées par la communauté de communes et le parc régional. Lors des questions diverses le financement du transport collectif des élèves de l'école, quand il ne peut pas être pris en charge par la communauté de communes, a été également évoqué.

### LES DOSSIERS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

L'actualité de la communauté de communes a été marquée par des dossiers importants pour le territoire. Le conseil communautaire de fin février a engagé la préparation du budget 2024 par le traditionnel « débat d'orientation budgétaire ».

Si la situation économique de la communauté s'améliore avec une réduction de la dette et un accroissement des investissements, la situation reste encore tendue. Près de 5 millions d'euros sont prévus au chapitre investissement avec la possibilité de réaliser les travaux attendus depuis longtemps (déchetterie, maintenance de la piscine et



du gymnase, voirie, mobilité douce...). Pour l'essentiel, ces travaux seront réalisés sur les équipements intercommunaux situés à Saint Affrique.

Le conseil communautaire a également engagé les travaux préparatoires au transfert de la compétence eau/assainissement qui devra être opérationnel au plus tard en 2026. Compte tenu du délai restreint qui nous sépare de la date légale du transfert, il est prévu de travailler simultanément sur le diagnostic des réseaux et des équipements et de commencer à envisager le projet de transfert. La situation des communes est très diverse avec des communes en régie, d'autres gérées par des syndicats des eaux, d'autres comme notre commune, avec un système mixte ; la question de l'assainissement est également complexe avec des situations très différentes selon les communes. A moyen terme, le prix de l'eau devrait être progressivement harmonisé sur le territoire et les ressources sécurisées pour faire face aux incertitudes climatiques.

Le parc naturel régional des Grands Causses est venu présenter la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (réalisé en 2017 pour 6 ans) qui s'enrichit du plan « air énergie climat ». D'ici Janvier 2026, Il s'agit de se projeter sur l'aménagement du territoire du parc (80 communes) pour les 6 ans à venir afin de prendre en compte les activités humaines et économiques et envisager son développement durable. Une enquête publique devrait être engagée prochainement.

Enfin, la gestion des biodéchets (déchets alimentaires et déchets verts), prévue par la loi du 10 février 2020, a fait l'objet d'une avancée importante sur la communauté de communes, avec le lancement de l'expérimentation du tri des biodéchets à la source.

L'objectif est de réduire de 15% le rejet des déchets ménagers et assimilés produits par habitant d'ici 2030. Cela suppose que chaque citoyen puisse avoir à sa disposition une solution (compostage de proximité ou collecte séparée) lui permettant de ne plus jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles afin que ceux-ci ne soient plus éliminés mais valorisés. Pour cela en complément des composteurs, un « bio-seau » et des sacs orange (à mettre dans les containers noirs) seront distribués aux habitants par la communauté de communes et les communes (voir ci-dessus infos mairie).

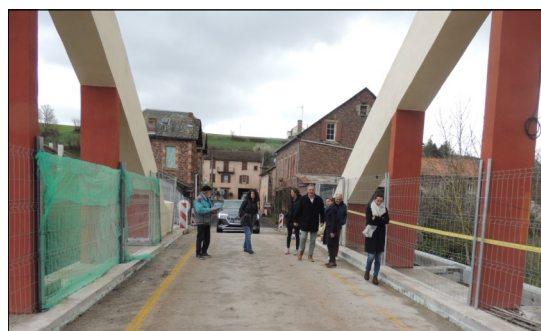
## LA SOUS-PREFETE EN VISITE A SAINT-IZAIRE

A l'invitation de la municipalité, la sous-préfète est venue sur la commune, le vendredi premier mars. L'objet de la visite consistait, après un dialogue franc et convivial sur les projets de la commune

et leur financement, à lui faire visiter les sites concernés par ces projets pour qu'elle puisse en avoir pleinement connaissance, au moment de la répartition des dotations. La rénovation/ consolidation du toit de l'église de Faveyrolles et l'aménagement de la traversée du village ont fait l'objet d'une présentation détaillée. Il faut néanmoins savoir que les projets déposés par les communes de l'arrondissement dépassent largement les dotations disponibles.

Au programme : une rencontre avec les élèves et l'équipe pédagogique de l'école sur le projet de renaturation de la cour de l'école et le « bien vivre à l'école », le projet de rénovation de l'éclairage public, la réouverture du point poste , essentielle pour une commune rurale comme la nôtre, l'aménagement de la place devant l'auberge pour en faire un cœur de ville chaleureux et agréable (avec possiblement une station de recharge des véhicules électriques) , l'aménagement du parking devant la maison Rascalou, la traversée du village, pour accroître la sécurité des piétons, notre candidature au dispositif « village d'avenir ».

Cette rencontre s'est poursuivie par un déjeuner de travail avec nos conseillers départementaux pour que ces projets fassent également l'objet d'un accompagnement des collectivités territoriales. Ces échanges ont notamment permis à la directrice de l'école d'engager un projet de correspondance avec Emilie Gral, athlète de haut niveau, lors des compétitions qu'elle disputera en France et à l'étranger. Une matinée bien remplie qui espérons-le nous sera profitable.



## VIE LOCALE

### LES TRAVAUX DU PONT

Les travaux du pont se poursuivent avec une nouvelle tranche concernant la chaussée (réfection et goudronnage). En conséquence, le pont sera fermé à la circulation automobile jusqu'au 19 avril ; la circulation piétonne se fera par les trottoirs.

Attention, pour faciliter la traversée des engins lourds, le stationnement sera interdit dans la rue des Fossés (entre l'auberge et le monument aux morts).

### LES TRAVAUX DE LA MAISON RASCALOU

Les travaux de la maison Rascalou se poursuivent (avec un certain retard) ; ces travaux concernent maintenant les menuiseries intérieures et la pose des escaliers.

La fin des travaux est prévue avant l'été. Pour mémoire cette ancienne maison accueille maintenant trois appartements lumineux et confortables qu'il est possible de louer (loyer mensuel de 500€).

### DES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE « AU TOUR DE NOS FERMES



Durant les six derniers mois, Elodie Tillet et Rebecca Laigret ont travaillé sur le territoire du sud Aveyron au développement de la coopération agricole et rurale grâce à un partenariat entre la fédération départementale des CUMA, l'association « Insite », la communauté de communes et la commune de Saint-Izaire.

Pour ce qui concerne notre commune, Elodie et Rebecca sont notamment intervenues sur « la mémoire » du territoire. Le samedi 02 mars, après avoir visité nombre de fermes et échangé avec moult habitants, elles avaient organisé une après-midi intergénérationnelle très appréciée de la quarantaine de participants qui ont manipulé et exploré les objets exposés au château, imaginé leurs fonctions et entendu les témoignages des anciens, avant de se régaler d'un super goûter à la découverte des recettes des grands-parents et des cuisiniers et cuisinières du jour.

Vendredi 15 mars, elles ont organisé une journée de restitution à la salle des fêtes, rassemblant au total, près de cent cinquante personnes ; cette journée a proposé un débat sur le thème « agriculture et alimentation », un atelier pour imaginer le monde rural dans la décennie à venir, une exposition pour rendre compte de leurs activités, une table ronde sur la coopération agricole et la restitution de leurs conclusions devant les acteurs du territoire. Une journée intense, parfaitement réussie qui s'est conclue autour d'un repas local préparé par le collectif des BPREA de l'association du lieu-dit. L'exposition reste visible à la mairie, à la salle des expositions (entrée par l'extérieur).

Il faut saluer le travail réalisé par Elodie et Rebecca qui ont rapidement saisi la complexité du territoire et les enjeux de la mutation agricole que nous vivons en ce moment. Cette expérience correspond pleinement à l'engagement de la commune pour l'accueil et la formation des jeunes, ainsi que le soutien à l'agriculture, vecteur essentiel du notre territoire. Après avoir accueilli l'année dernière les étudiants en Master de l'université Paul Valéry de Montpellier, cette expérience se situe dans la continuité de nos engagements pour offrir aux jeunes, un espace de formation et une prise d'expérience qui leur serviront tout au long de leur carrière. Ces expériences vivifiantes nous permettent aussi de nous ouvrir sur le monde alentour et ses mutations. Nous poursuivrons dans cette voie autant que possible.





## LA RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Depuis quelques années, nous nous sommes engagés dans une rénovation des luminaires publics afin, d'une part, de modifier les types d'éclairage pour en réduire la consommation et donc leur coût, particulièrement au moment où flambe le prix de l'électricité, et d'autre part, de mieux prendre en compte les contraintes environnementales en réduisant l'éclairage nocturne. Avec l'aide du fonds verts, il nous faut poursuivre cette rénovation afin de gagner en homogénéité sur l'éclairage public de la commune et en efficacité énergétique.

Ce projet sera mis en œuvre à la fin du chantier de rénovation du pont de Saint-Izaire prévoyant également la rénovation de son éclairage (compétence de la commune) que nous engagerons dès la dernière phase des travaux.

La mise en œuvre de ce projet doit permettre à l'ensemble de notre commune, au-delà de la mise aux normes, d'acquérir un éclairage public efficace et vertueux. Il devra s'accompagner dans une deuxième phase, de la modernisation de l'éclairage du château et de l'église, afin de mettre en valeur le bourg et ses richesses patrimoniales sans pour autant inonder cet ensemble d'une lumière trop agressive contraire aux contraintes patrimoniales et aux nécessités environnementales (économies d'énergie - respect de la biodiversité).

## UNE ANNEE SCOLAIRE PARTICULIEREMENT RICHE

Le 29 Février a eu lieu le deuxième conseil d'école de l'année ; l'occasion de faire une première prévision d'effectifs (13 élèves prévus à ce stade pour la rentrée 2024) et de passer en revue les projets en cours de réalisation en appui aux apprentissages programmés : initiation à l'occitan, utilisation de l'anglais en situation, poursuite du parcours d'éducation artistique (école et cinéma avec 3 projections sur le thème de la différence et du merveilleux, animations à la MISA et au relais bibliothèque de la commune...), parcours citoyen et développement durable (plantation d'arbres, agrifaune, aménagement de la cour de l'école), éducation au numérique et aux médias, éducation à la santé et éducation physique et sportive (cycle natation avec la validation du « pass aquatique » ou du « savoir nager » , cycle escalade, projet olympique et para-olympique avec le suivi d'une athlète...). Le conseil s'est conclu sur la date de **la fête de l'école qui aura lieu le samedi 22 Juin à partir de 18 heures.**

Madame Fanny Travasac, directrice de l'école, nous a présenté le projet de renaturation de la cour de l'école.

« L'idée a émergé en début d'année avec le constat fait par les élèves et certains parents que notre cour est **peu amène, très minérale, support d'usages et d'activités peu diversifiés ce qui peut engendrer des conflits entre les élèves.**

En plus du résultat souhaité de végétalisation et de désimperméabilisation, ce projet est au centre d'un **ensemble d'enjeux** bien plus vastes. Il s'agit notamment de replacer le bien-être et la santé des enfants au cœur du projet pour permettre l'épanouissement personnel, le développement moteur, psychologique et social.

Sur des aspects plus techniques, dans un contexte d'augmentation et de précocité des **vagues de chaleur** ce sont bien sûr les questions d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des eaux pluviales qui sont les moteurs de tels projets.

Les élèves, principaux utilisateurs de la cour, seront placés au centre du projet et les propositions d'aménagement partiront de leurs besoins. Les élèves ont déjà exprimé leurs souhaits :

- une cour moins bitumée et plus végétalisée.
- une cour où l'on trouve davantage de petits lieux intimistes.
- une cour où l'on peut inventer des jeux, avoir des endroits où s'asseoir et des endroits calmes, mais aussi des endroits où courir, circuler en trottinette, et se défouler. En parallèle un dialogue est engagé avec la municipalité.

Les parents d'élèves seront conviés à une réunion prochainement pour donner leur avis et pour que ce projet soit partagé par tous ».

### **LE LOCAL PAYSAN FETE SES 1 AN ET PLUS !**

Il y a un an, le 11 Mars 2023, nous inaugurons officiellement le Local Paysan de Saint-Izaire, sous la pluie mais dans la bonne humeur !

Pour fêter l'existence du Local Paysan, vous remercier de votre soutien qui nous permet de vivre de nos productions, vous donner envie de découvrir le fonctionnement du Local, vous faire goûter nos produits, discuter de notre travail, de nos choix de production, de nos fermes... nous vous proposons de nous retrouver le **samedi 20 Avril 2024 de 11h à 13 h place de la Bascule**. Ainsi nous pourrons échanger autour d'un apéro convivial tous ensemble, et des produits de nos fermes seront même disponibles à la vente pour celles et ceux qui le désirent.

Nous sommes heureux de renforcer ainsi le lien entre les habitants et les producteurs de notre commune, et de faire vivre notre village. On vous attend nombreux-ses !

#### **Fonctionnement du Local Paysan**

Les paysan-ne-s de Saint-Izaire qui font de la vente directe vous proposent de livrer leurs produits, tous les lundis et jeudis à partir de 18h au Local Paysan pour vous faciliter l'accès à nos produits, il faut juste penser à commander avant.

Le local est mis à disposition par la mairie et un projet multi-partenarial entre Paysan-ne-s, Municipalité, Département et Région, a permis de mettre en place des casiers réfrigérés pour garantir la chaîne du froid.



Vous pouvez venir chercher au Local Paysan tous les lundis et jeudis soir :

- du pain bio au levain naturel de Salelles - Léa :

07 89 33 55 76

- de la tomme de brebis bio, fromage frais, recuite, caillé et yaourts du Salze - Laurence :

06 71 88 76 82

- des œufs, du poulet et de la viande d'agneau des Armayrols - Sandra : 06 78 61 21 76



## UNE BIBLIOTHEQUE ACTIVE ET ACCUEILLANTE

A votre service, le relais bibliothèque de Saint Izairre vous accueille le mardi de 16H à 17H30, le mercredi de 15H à 18H et le samedi de 14H à 17H.

Il vous propose de multiples activités : une offre de lecture publique – des animations telles que lecture de contes le mercredi après-midi, accès et initiation internet, échange de plants... - jeux de société – puzzle participatif - espace de travail partagé- espace convivial...

### **Témoignage de Geneviève Fremont : UN RELAIS BIBLIOTHEQUE ACCUEILLANT**

"Vendredi matin j'ai rencontré dans la rue Cécile qui m'a invitée à découvrir la bibliothèque.

Nous partons l'après-midi avec mes petits-enfants : la petite chienne Aïdi nous accueille en frétilant de la queue, quel bonheur ! L'endroit est chaleureux, clair, agréable. Les enfants font leur choix pendant que je sirote un café en parlant avec la bibliothécaire. Nous empruntons des livres dont un de recettes et fabriquons de délicieux petits sablés.

Le mercredi suivant, à 15h30, c'est l'heure du conte, nous avons été si bien reçus que les enfants ont hâte de revenir dans ce lieu si convivial. Brigitte la conteuse nous captive avec l'histoire de la bibliothèque ensorcelée. Six paires d'yeux sont suspendus à ses lèvres. La fête continue avec un goûter de rêve, des dessins de sorcières et encore une histoire pour la route.

Si vous voulez passer un bel après-midi, venez à la bibliothèque la plus sympa du monde."

## LES ANIMATIONS ET LA VIE ASSOCIATIVE

### UN CHATEAU BIEN PROPRE POUR L'ETE ...

L'association Vie et Château propose à tous les habitants volontaires une journée « nettoyage du château » avant la saison estivale pour mettre en valeur notre joyau commun.

**Les courageux volontaires sont attendus le samedi 27 avril à partir de 9 H au château.** Il est utile de se munir de balais, chiffons... et d'huile de coude !

Merci à tous pour cet engagement citoyen !

### SAMEDI 22 JUIN : UNE JOURNEE « AU BORD DU TARN »

Dans le cadre du projet intercommunal « 2024 : année de l'eau », la journée du **samedi 22 juin** sera un temps fort d'animation pour la commune de Saint Izair.

Au programme :

**Le matin :** balade commentée « **la biodiversité du Tarn** » de 8H30 à midi, avec un écologue dans les boucles du Tarn au niveau de l'ancienne gravière en bas de Salelles. Il faudra prévoir des chaussures adaptées. Une affiche sera éditée quelques semaines auparavant.

**L'après-midi :** « **au fil du Tarn** » Une invitation à se laisser aller le long du Tarn sauvage, c'est ce que propose Patrice Geniez, photographe lors d'une exposition de photos et un diaporama au château. Un voyage qui traverse cinq départements en partant de la source, au mont Lozère, jusqu'à la confluence, à Saint-Nicolas-de-la-Grave. : Lozère, Aveyron, Tarn, Haute-Garonne et Tarn-et-Garonne. Il nous emmène en balade au cœur d'un écosystème sauvage, riche d'une faune à préserver et de paysages rares et multiples.

### LES EXPOS DE L'ETE

Comme chaque année, durant l'été et jusqu'aux journées du patrimoine, les salles d'exposition du château accueilleront les œuvres de nos artistes locaux et les productions des artisans du territoire.

De multiples contacts ont déjà été pris et devraient aboutir à des expositions riches, diverses, renouvelées par quinzaine. Si vous souhaitez voir vos productions ou vos créations exposées, n'hésitez pas à contacter la mairie sans tarder pour finaliser le planning.

## LES ANIMATIONS DE L'HIVER

Comme chaque année, l'hiver a été animé au sein de la commune. Entre autres manifestations, voici quelques rendez-vous qui ont rassemblé les habitants de Saint Izair : la cérémonie des vœux du maire et le départ en retraite de Joël, fêté comme il se doit – la galette des rois aux amis de Salelles avec une après-midi conviviale - le traditionnel téléthon inter- associations qui a rassemblé plus de 150 participants et rapporté 2600€ versés entièrement à l'AFM - les repas des chasseurs à La Grave et au château toujours aussi festifs et appréciés, avec une participation très nombreuse – les soirées ludiques avec la MISA et l'APE - le bal du printemps : Le comité des fêtes est d'ailleurs ravi d'avoir vu les St Izairiens venir nombreux (plus de 100 personnes) partager le repas du Bal de Printemps. La soirée a ensuite été animée par Dj Emeraud et Dj Piou piou qui ont su faire danser les plus motivés ! Le comité, au complet pour cet événement, remercie toutes les personnes qui ont participé à cet événement et vous donne rendez-vous pour la fête votive le 17 et 18 août !!



## ANIMATION PECHE AU BORD DU DOURDOU

Samedi 23 Mars avait lieu, à Saint-Izaire, le concours de pêche, organisé par les élèves du lycée la Cazotte. Une vingtaine de pêcheurs participaient à cet événement.



## LES ANIMATIONS DU PRINTEMPS

### LA RANDONNEE GASTRONOMIQUE : le 1<sup>ER</sup> AVRIL (ce n'est pas un poisson...)

L'association « Chemin Faisant » prépare sa traditionnelle randonnée gastronomique du lundi de Pâques.

Le 3 mars, lors de son assemblée générale annuelle, l'association a accueilli quatre nouveaux membres et le bureau s'est renforcé avec Claude et Vincent.

Samedi 9 mars, 14 bénévoles, malgré un vent violent, ont débroussaillé les trois circuits retenus (on a même enlevé les rochers). Débroussaillage qui a été suivi, comme de coutume, d'un repas partagé dans la salle du pressoir.

Cette année l'association propose 3 circuits de 5, 13 et 22 km dans le secteur Saint-Izaire, Malben, le Pérayrol.

**Inscription de préférence sur le site Hello Asso <https://urlz.fr/pzdn>**

**Lundi Saint-Izaire**  
**1er avril**  
**2024**

**Aveyron**

Les randonnées gastronomiques du lundi de Pâques

Avec « Chemin Faisant » et l'UFOLEP

5, 13 ou 22km à pied ou en VTT

VTT: Casque obligatoire

Buffets

Produits locaux et artisanaux

Enregistrement de 8h à 9h  
Départ à 9h

Renseignements:  
[www.saint-izaire.fr](http://www.saint-izaire.fr)  
(> Via locale\* via associative)

**Meilleure façon de transporter avec vous**  
Gobelet consigné (1 €) voir photo

Inscription et paiement avant le 24 mars sur le site: <https://urlz.fr/pzdn>  
Ou scanner QR code:

Tarifs:  
Inscription à l'avance:  
5 € le 5 km  
10 € les 13 et 22 km  
Sur place:  
7 € le 5 km  
13 € les 13 et 22 km





## **LA GRANDE TOMBOLA ANNUELLE DE L'APE POUR L'ECOLE ET SES ELEVES !**

L'Association des Parents d'Eleves vous propose de participer à sa grande tombola annuelle ! Cartes cadeaux Coeur de ville St Affrique, champagne, bons d'achat, lots gourmands, entrées pour des parcs de loisirs, demi-chevreuil, gigot de sangliers et beaucoup d'autres surprises sont à gagner.

Les billets (2€) sont en vente auprès des enfants de l'école et également à la bibliothèque de Saint-Izaire tous les mardis de 16h à 17h30 et le mercredi de 15h à 17h.

**Le tirage au sort aura lieu le 20 avril à 13H, place de la bascule à la suite de la fête du local paysan** (voir ci-dessus). Les bénéfices de la Tombola sont entièrement dédiés au financement des activités pédagogiques et sorties scolaires de l'Ecole de Saint-Izaire.

## **SOIREE FRITES ET GRILLADES 4 MAI**

L'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole de Saint-Izaire vous propose une soirée Frites & Grillades à la salle des Fêtes de Saint-Izaire le 4 mai à partir de 18h30.

A cette occasion, l'APE vous propose de déguster les délicieuses frites de Jordi accompagnées si vous le souhaitez de saucisses.

Cornet de frites : 5 €

Assiettes frites et grillade : 10 €

Réservations conseillées jusqu'au 3 mai

Léa : 07 89 33 55 76

Laurène : 06 48 06 31 11

## **LA RANDO RESTO DES « AMIS DE SALELLES »**

Les randonnées restos reprennent de plus belle en ce printemps. **Le Dimanche 5 mai**, l'association des « amis de Salelles » vous propose une randonnée de 6 km sur les hauts de Fraissines (avec un peu de dénivelé) pour finir au restaurant de Trébas.

**Pour les marcheurs :** accueil café dès 9h45 à FRAISSINES (dans le Tarn, avant Trébas) pour un départ de la randonnée à 10H sur les corniches du Tarn.

**Pour les convives**, repas à 12h45 à l'OUSTAL, restaurant de Trébas. Repas complet pour 30€ (apéritif offert par l'association). Réservation indispensable au préalable auprès de Marie Anne : 06 83 48 43 93 *avant le 28 mai.*

## POUR MEMOIRE LES DATES A RETENIR

**LUNDI 01 AVRIL** : Randonnée gastronomique de Chemin Faisant

**MERCREDI 03 AVRIL 18H** réunion pour les fêtes médiévales

**SAMEDI 20 AVRIL 11H** fête du local paysan place de la bascule

**SAMEDI 20 AVRIL 13H** tirage au sort de la tombola de l'APE

**SAMEDI 27 AVRIL** : matinée citoyenne : nettoyage du château avec « vie et château »

**SAMEDI 04 MAI** soirée frites de l'APE

**DIMANCHE 05 MAI** rando resto des amis de Salelles à Trébas

**SAMEDI 18 MAI** à partir de 12 h rassemblement de vieilles voitures au château

**DIMANCHE 02 JUIN** : promenade bucolique et repas des voisins à Salelles

**SAMEDI 22 JUIN** : matin balade commentée au bord du Tarn (ancienne gravière de Salelles).

**SAMEDI 22 JUIN** : après midi expo photo et diaporama commenté « au fil du Tarn »

**SAMEDI 22 JUIN : 18H** fête de l'école

**SAMEDI 29 JUIN** : repas au château et fête médiévale en fin d'après midi